Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-243500733-20260528-2026_05_DEL_101-DE

Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 MAI 2026

DELIBERATION

Nombre de conseillers :

En exercice	49
Présents	42
Votants	48

Le président certifie que la délibération a été affichée au siège de la Communauté de communes le 02/06/2026

L'an 2026, le 28 mai à 18 H 30 le conseil communautaire de la Communauté de communes Bretagne romantique s'est réuni dans l'hémicycle communautaire à la Chapelle aux Filtzméens, sur convocation régulière adressée à ses membres le vendredi 22 mai 2026, la séance est présidée par David BUISSET.

Présents : Christophe BAOT, Jean-Pierre BATTAIS, Lydie BERNARD, Olivier BERNARD, François BORDIN, Hervé BOURGOUIN, David BUISSET, Mireille CAZIN, Isabelle CLEMENT-VITORIA, Loïc COMMEUREUC, Vincent DAUNAY, Sébastien DELABROISE, Odile DELAHAIS, Jean-Pascal DESBOIS, George DUMAS, Anthony FEVRIER, Corentin GAILLARD, Marie-Madeleine GAMBLIN, Catherine GUÉRIN, Rodolphe HAREAU, Olivier IBARRA, Luc JEANNEAU, Pierre JÉHANNIN, Eric JOUBERT, Sébastien LAVOLLÉE, Joël LE BESCO, Loïc LEBRET, Sarah LEGAULT-DENISOT, Jean-Luc LEGRAND, Marie-Noëlle LEGROS, Jérémy LOISEL, Erick MASSON, Vincent MELCION, Serge MILLET, Benoît MODESTE, Isabelle MOREL, Johan MORIN, Annabelle QUENTEL, Hervé ROUAULT, Evelyne SIMON-GLORY, Christian TOCZE, Benoit VIART.

Pouvoir(s) : Marie-Thérèse ANDRE pouvoir à Christian TOCZE, Christelle BROSSELLIER pouvoir à David BUISSET, Sandrine GUERCHE pouvoir à Anthony FEVRIER, Josiane JACOB pouvoir à Rodolphe HAREAU, Frédérique LE FUR BASLE pouvoir à Loïc LEBRET, Benoît SOHIER pouvoir à George DUMAS.

Absent(s) excusé(s) : Marie-Thérèse ANDRE, Christelle BROSSELLIER, Sandrine GUERCHE, Josiane JACOB, Frédérique LE FUR BASLE, Benoît SOHIER.

Absent(s) : Jean-Yves JULLIEN.

Secrétaire de séance : Benoit VIART

N° 2026-05-DELA-101 : Marché n°2025-16 "Travaux pour la construction de deux bâtiments à usage d'ateliers relais à Tinténiac " : Délégation de signature au Président

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-243500733-20260528-2026_05_DEL_101-DE

1. Cadre réglementaire :

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu le code de la commande publique ;
- Vu les Statuts de la Communauté de communes Bretagne romantique ;

2. Description du projet :

La Communauté de communes Bretagne Romantique a lancé une consultation pour la construction de deux bâtiments à usage d'ateliers relais à Tinténiac.

Le montant des travaux est estimé à 796 000 € HT.

Les principales caractéristiques de la procédure sont les suivantes :

Objet du marché :
Marché de travaux pour la construction de deux bâtiments à usage d'ateliers relais à Tinténiac.

Procédure :
Consultation passée selon une procédure adaptée en application de l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique (estimation inférieure au seuil des procédures formalisées).

Forme et structure du marché :
La consultation est décomposée en 15 lots :

Type	Objet
Lot 1	Gros œuvre
Lot 2	Ravalement
Lot 3	Ossature métallique, bardage métallique
Lot 4	Etanchéité
Lot 5	Menuiseries extérieures alu
Lot 6	Fermeture, porte métallique
Lot 7	Cloison de doublage et de distribution
Lot 8	Menuiseries intérieures bois
Lot 9	Revêtements durs
Lot 10	Peinture intérieure
Lot 11	Electricité, chauffage électrique
Lot 12	Ventilation Mécanique Contrôlée
Lot 13	Plomberie sanitaire
Lot 14	Terrassement/assainissement/voirie/réseaux divers
Lot 15	Espaces verts

La forme retenue pour l'exécution du contrat est un marché ordinaire.

Délai d'exécution :
Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de 11 mois.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-243500733-20260528-2026_05_DEL_101-DE

Publicité :
Diffusion d'un avis de pré-information aux entreprises le 11 décembre dans Ouest-France 35.
Envoi de la publicité à Medialex pour publication au Ouest-France 35 le 6 janvier 2026 et parution le 9 janvier 2026.
Mise en ligne sur la plateforme de téléchargement E-Megalis le 6 janvier 2026.

Remise des offres :
Date limite de réception des offres : mardi 3 février 2026 à 12h00.

Sélection des candidatures :
Examen des candidatures conformément à l'article 3 du règlement de la consultation selon les critères suivants : capacités financières, techniques et références professionnelles.

Critères de jugement des offres :
Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE	*50 pts*
Moyens humains et matériels affectés au chantier	25 pts
Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier dont la sécurité liée à la gestion de l'accès routier au chantier	15 pts
Qualité des moyens mis en place pour la gestion de levée des réserves, autocontrôle au cours du chantier et SAV (procédure d'intervention)	10 pts
PRIX DE L'OFFRE *Formule de notation : « (offre de l'entreprise moins disante / offre de l'entreprise considérée) x 40 »*	*45 pts*
PERFORMANCE DE L'OFFRE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	*5 pts*
Moyens mis en œuvre pour la protection de l'environnement et la gestion des déchets (optimisation, recyclage, transports, etc.)	5 pts

Analyse des offres :

Dans le cadre de cette consultation, 78 offres ont été déposées par 75 entreprises différentes (trois entreprises ont déposé deux offres et seule la dernière a été analysée).

Analyse des offres :

L'analyse des offres a été présentée à la Commission d'Appel d'offres du 19 mai pour avis.

Il a été décidé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

Intitulé	Entreprise	Montant DPGF € HT
• Lot n°1 : GROS OEUVRE	ANGEVIN	245 000,00
• Lot n°2 : RAVALEMENT	BLANDIN FACADES	12 491,51

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-243500733-20260528-2026_05_DEL_101-DE

• Lot n°3 : OSSATURE METALLIQUE, BARDAGE METALLIQUE	BATIMENT SERRURERIE METALLERIE	171 343,00
• Lot n°4 : ETANCHEITE	SMAC	45 926,43
• Lot n°5 : MENUISERIES EXTERIEURES ALU	PERRIN MENUISERIE	37 951,44
• Lot n°6 : FERMETURES, PORTES METALLIQUES	GUYON ALU METAL	32 070,00
• Lot n°7 : CLOISON DE DOUBLAGE ET DE DISTRIBUTION	STOA	48 250,00
• Lot n°8 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS	AGENCEMENT MENUISERIE ROCHEREU	15 927,86
• Lot n°9 : REVETEMENTS DURS	MICHEL LAIZE SARL	24 317,35
• Lot n°10 : PEINTURE INTERIEURE	MARGUE SARL	9 764,10
• Lot n°11 : ELECTRICITE, CHAUFFAGE ELECTRIQUE	PERRINEL	63 000,00
• Lot n°12 : VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	BOSCHET	8 600,33
• Lot n°13 : PLMOBERIE SANITAIRE	BOSCHET	26 928,04
• Lot n°14 : TERRASSEMENT-ASSAINISSEMENT – VOIRIE – RESEAUX DIVERS	POTIN TP	84 000,00
• Lot n°15 : ESPACES VERTS	CHEVALIER PAYSAGE	4 472,00

Le montant global du marché est de 830 042, 06€HT.

Le Conseil communautaire, après délibération, et à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de :

– **AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché susmentionné avec les entreprises qui, au regard de l'avis émis par la CAO, ont présenté les offres économiquement les mieux disantes pour chaque lot ;

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-243500733-20260528-2026_05_DEL_101-DE

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout avenant ultérieur à chacun des lots, après avis préalable de la Commission d'appel d'offres, le cas échéant.

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer les demandes d'autorisation d'urbanisme pour ce projet ;

- **AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter le versement des subventions mobilisables pour ce projet ;

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance
Benoît VIART
Acte signé

Le Président
David BUISSET
Acte signé